



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 décembre 2023

Lancement du programme AGIR à Paris : pour une intégration réussie des personnes réfugiées notamment par le logement et l'emploi

Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a tenu ce jour le premier comité de pilotage du programme AGIR, officialisant son lancement à Paris.

Ce programme national d'accompagnement global et individualisé vers l'emploi et le logement est destiné aux bénéficiaires de la protection internationale.

Paris est le troisième département de la région d'Île-de-France à déployer le programme AGIR, après le Val-de-Marne et le Val-d'Oise. Ce dispositif marque un engagement certain de l'État pour accélérer l'autonomie des bénéficiaires de la protection internationale par la maîtrise du français, l'accès au logement et à l'emploi. Leur intégration durable est un enjeu majeur pour leur garantir des conditions de vie dignes et assurer la cohésion de notre société.

Un accompagnement individuel adapté

L'objectif du programme AGIR est de proposer un parcours d'intégration adapté, pour une durée pouvant aller de quelques mois à deux ans, avec un accompagnement spécifique constitué par des binômes de travailleurs sociaux (accès aux droits et logement /insertion professionnelle). La direction territoriale de l'OFII de Paris valide l'orientation vers l'opérateur de ces personnes réfugiées, qui devront signer le contrat d'intégration républicaine (CIR). Suite à une procédure de marché public, c'est l'association France Terre d'Asile qui a été sélectionnée comme opérateur AGIR à Paris pendant 4 ans. Elle gèrera un guichet unique départemental qui sera ouvert afin d'assurer un parcours d'intégration cohérent et sans rupture aux réfugiés. Sa mission est d'accompagner environ 3 000 personnes réfugiées volontaires par an encore éloignées de l'autonomie. D'ici la fin de l'année 2023, 110 premiers réfugiés entreront dans le programme. L'ambition du programme AGIR fixée par le ministère de l'Intérieur est de conduire au moins 60 % des réfugiés accompagnés vers l'emploi ou la formation et 80 % vers le logement.

Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a rappelé la particularité du territoire parisien et sa longue tradition d'accueil, extrêmement riche en structures, associations et initiatives à destination des bénéficiaires de la protection internationale. L'objectif d'AGIR est également de coordonner ces acteurs pour rendre une offre plus lisible et accessible aux bénéficiaires. Le préfet a souligné la nécessité de la mobilisation de tous les acteurs de l'intégration parisiens : les services de l'Etat (la direction territoriale de l'office

français de l'immigration et de l'intégration (OFII), l'unité départementale parisienne de la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETS), la direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) ainsi que son unité départementale, la préfecture de police, la ville de Paris et les associations engagées au quotidien, pour permettre le bon déploiement de ce programme.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris
01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr